



# Syndicat mixte Veyle Vivante

77 Route de Mâcon  
01540 VONNAS

## Contrat de rivière Veyle

Version Définitive – 23 Janvier 2004

# FICHES ACTIONS VOLET C



## **TABLE DES MATIERES DES FICHES ACTIONS DU VOLET C**

### **Sous volet C.I: animation de la structure**

C.I.1 : description des missions du poste de chargé de mission	p 3
C.1.2 : description des missions du poste d'animateur	p 7

### **Sous volet C.II : communication, sensibilisation**

C.II.1 : actions de communication	p 11
-----------------------------------	------

### **Sous volet C.III : observatoire du bassin versant**

C.III.1 : observatoire du bassin versant	p 18
--	------

## VOLET C

<b>COMPARTIMENT</b>	<b>C.I. : animation de la structure</b>	<b>FICHE C.I.1</b>
<b>TERRITOIRE</b>	<b>Tout bassin Veyle</b>	<b>SECTEUR(S)</b> BVV.
<b>OPERATION</b>	Description des différentes missions liées au poste de chargé de mission responsable de la structure	2004/2010

### ◆ PLAN DE SITUATION .

Les missions d'animation décrites dans cette fiche action s'appliquent au territoire du bassin versant de la Veyle.

### ◆ CONTEXTE

Le Syndicat Veyle vivante qui va être porteur du contrat de rivière de la Veyle et maître d'ouvrage des actions du Volet AIII, du Volet B et du Volet C ainsi que coordonnateur des actions du Volet AI, AII doit se doter de personnel pour mener à bien ses missions.

Cette fiche décrit les missions du chargé de mission, responsable de la structure.

### ◆ OBJECTIFS VISES, JUSTIFICATION DE L'OPERATION

Les objectifs du poste de chargé de mission sont multiples et imbriqués :

- lancer et **mener à bien** les actions inscrites au contrat de rivière,
- s'assurer que les actions sous maîtrise d'ouvrage communale soit bien lancée et réalisée conformément à ce qui a été inscrit au contrat de rivière
- assurer le rôle d'interface entre les usagers de l'eau, les différents organismes et administrations intervenant dans le domaine de l'eau pour que soient mieux pris en compte la préservation des milieux aquatiques dans les actions menées par ces différents acteurs.
- Etre le relais des partenaires financiers sur le terrain.

## VOLET C

<b>COMPARTIMENT</b>	<b>C.I. : animation de la structure</b>	<b>FICHE C.I.1</b>
<b>TERRITOIRE</b>	<b>Tout bassin Veyle</b>	<b>SECTEUR(S)</b> BVV.
<b>OPERATION</b>	Description des différentes missions liées au poste de chargé de mission responsable de la structure	2004/2010

### ◆ DEFINITION DE L'OPERATION

Le chargé de mission aura les fonctions suivantes

- Gestion globale de la structure :
  - o Encadrement,
  - o Suivi administratif : budget, subventions etc...
  - o Coordination des actions
  - o Rôle de représentation du Syndicat auprès des différents organismes
- Lancement et suivi des travaux du contrat de rivière (Volet B)
  - o Rédaction des cahiers des charges, consultations des entreprises
  - o Maîtrise d'œuvre, suivi des entreprises
  - o Suivi financier des opérations
- Coordination des actions d'assainissement (Volet AI, AII)
  - o Assistance aux communes pour élaborer les projets et les mener à bien pour la réussite du contrat de rivière,
  - o Centralisation et suivi des subventions assainissement
  - o Relais des financeurs
- Suivi de l'efficacité des actions
  - o Suivi des indicateurs et rendu auprès des partenaires du contrat
- Développement du rôle d'observatoire de l'eau du Syndicat en liaison avec l'animateur eau-aménagement du territoire
  - o Mise en place du plan de communication
  - o Relais auprès de la population et des usagers
  - o Centralisation, gestion et mise à disposition des données liées à l'eau sur le bassin versant

### ◆ CONDITIONS D'EXECUTION

Le dynamisme du Syndicat pour instaurer ces démarches et la volonté des partenaires à coopérer et à travailler en coordination et en collaboration.

## VOLET C

<b>COMPARTIMENT</b>	<b>C.I. : animation de la structure</b>
<b>TERRITOIRE</b>	<b>Tout bassin Veyle</b>
<b>OPERATION</b>	Description des différentes missions liées au poste de chargé de mission responsable de la structure

**FICHE C.I.1**

**SECTEUR(S)**  
BVV.

2004/2010

♦ **MAITRE D'OUVRAGE**

Syndicat mixte Veyle vivante

♦ **COUT ESTIMATIF**

Coût estimatif annuel :

DEPENSES	Montant €uros
1 <b>Masse salariale</b>	<b>44000,00</b>
2 <i>Poste chargé de mission</i>	<i>44000,00</i>
4 <b>Formation</b>	<b>1100,00</b>
5 <b>Documentation technique</b>	<b>80,00</b>
6 <b>Equipement de terrain</b>	<b>200,00</b>
9 Déplacements	<b>800,00</b>
10 Repas	0,00
14 <b>Total dépenses éligibles</b>	<b>46180,00</b>

Soit pour 7 ans : 323 260 €.

## VOLET C

<b>COMPARTIMENT</b>	<b>C.I. : animation de la structure</b>	<b>FICHE C.I.1</b>
<b>TERRITOIRE</b>	<b>Tout bassin Veyle</b>	<b>SECTEUR(S)</b> BVV.
<b>OPERATION</b>	Description des différentes missions liées au poste de chargé de mission responsable de la structure	<i>2004/2010</i>

### TOTAL

L'estimation totale des moyens humains sur la période 2003-2006 s'élève à 572 jours.

#### ◆ PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL.

**VOLET A**

<b>COMPARTIMENT</b>	<b>C.I.Animation de la structure</b>	<b>FICHE C.I.2</b>
<b>TERRITOIRE</b>	<b>Bassin versant de la Veyle</b>	<b>SECTEUR(S)</b> BVV.
<b>OPERATION</b>	Description des différentes missions d'animation du SVV lié au poste d'animation eau aménagement du territoire.	2003/2006

◆ **PLAN DE SITUATION .**

Les missions d'animation décrites dans cette fiche action s'appliquent au territoire du bassin versant de la Veyle.

◆ **CONTEXTE**

Le Syndicat Veyle vivante qui va être porteur du contrat de rivière de la Veyle et maître d'ouvrage des actions du Volet AIII, du Volet B et du Volet C ainsi que coordonnateur des actions du Volet AI, AII doit se doter de personnel pour mener à bien ses missions.

Cette fiche action a pour but de définir les missions d'animation du Syndicat Veyle Vivante et notamment celles du poste d'animateur eau et aménagement du territoire.

◆ **OBJECTIFS VISES, JUSTIFICATION DE L'OPERATION**

L'objectif de cette fiche action est de préciser et de hiérarchiser les missions liées au poste d'animateur eau et aménagement du territoire récemment créé par la structure. Les objectifs visés sont multiples :

-assurer le rôle d'interlocuteur privilégié du Syndicat auprès des acteurs sur l'aspect pollution diffuse et plus particulièrement auprès de la profession agricole pour mettre en œuvre des actions concrètes sur le territoire dans le cadre du programme d'action de lutte contre les pollutions diffuses (Volet A).

-mettre en place, coordonner et suivre les actions de lutte contre les pollutions diffuses sur un site pilote.

-assurer les relations avec les agriculteurs en liaison avec les actions du Volet B.

-assurer une sensibilisation/ information sur les actions menées par le Syndicat en général et sur le volet pollutions diffuses en particulier.

-assurer l'organisation et la gestion des données du territoire (mise en place d'un observatoire)

**VOLET A**

<b>COMPARTIMENT</b>	<b>C.I.Animation de la structure</b>	<b>FICHE C.I.2</b>
<b>TERRITOIRE</b>	<b>Bassin versant de la Veyle</b>	<b>SECTEUR(S)</b> BVV.
<b>OPERATION</b>	Description des différentes missions d'animation du SVV lié au poste d'animation eau aménagement du territoire.	2003/2006

◆ **DEFINITION DE L'OPERATION**

Les missions d'animations se déclinent de la manière suivante :

Priorité 1

**Actions d'ordre général au contrat de rivière :**

-Organiser, gérer, collecter et centraliser les données du territoire en créant un observatoire du bassin versant de la Veyle (base de données et cartographie SIG) pour juger des actions entreprises dans le cadre du contrat de rivière et pour centraliser et organiser la diffusion des données aux partenaires du Syndicat.

-Développer le rôle d'interlocuteur privilégié du Syndicat auprès des organismes agricoles et des services de l'Etat pour ce qui concerne la gestion de l'eau sur le territoire en relation avec l'observatoire.

**En relation avec le Volet A : Mise en place d'actions pour la réduction des pollutions diffuses agricoles et non agricoles et gestion des écoulements.**

a-Mise en place d'un site pilote dans le cadre des actions de lutte contre les pollutions diffuses.

Objectifs : Mobiliser, impliquer et fédérer les acteurs du bassin versant pilote dans un programme d'actions concertées pour mettre en application des mesures visant à lutter contre les pollutions des cours d'eau et pour améliorer la qualité de l'eau du site. Recherche de partenariats avec les communes, les agriculteurs et les autres acteurs du monde agricole liés au site. Le site sera par ailleurs l'objet d'un suivi à différents niveaux (qualité de l'eau, agriculture...) pour juger des actions entreprises (*CF FA A.III.2 « Suivi du site pilote »*).

b-Promouvoir et assurer la sensibilisation des différents acteurs du bassin versant de la Veyle et du monde agricole plus particulièrement sur les actions du Syndicat en général et sur les pollutions diffuses en particulier. On s'appuiera sur la recherche de partenariats avec le monde agricole (prescripteurs), sur la mise en place ou la participation à des réunions d'information et sur la diffusion de supports de communication.

c-Formation des communes à l'usage des produits phytosanitaires (formation du personnel et plan de désherbage communal)

## VOLET A

<b>COMPARTIMENT</b>	<b>C.I.Animation de la structure</b>	<b>FICHE C.I.2</b>
<b>TERRITOIRE</b>	<b>Bassin versant de la Veyle</b>	<b>SECTEUR(S)</b> BVV.
<b>OPERATION</b>	Description des différentes missions d'animation du SVV lié au poste d'animation eau aménagement du territoire.	2003/2006

d-Intégrer et utiliser le travail du Syndicat dans la réflexion et l'élaboration des Contrats d'Agriculture Durable et si possible intervenir dans la composante environnementale des futurs diagnostics d'exploitation réalisés dans le cadre des CAD.

e-Action sur le réseau d'écoulement du bassin versant :

-Requalification du réseau (cours d'eau, fossés)

-Définition avec les communes et la profession agricole d'un cahier des charges d'entretien des fossés du bassin versant donnant lieu à une Charte d'entretien des fossés..

### **En relation avec le volet B : assurer les relations avec les agriculteurs lors de la réalisation des actions prévues.**

Prise de contact avec les exploitants/propriétaires pour mettre en œuvre les actions prévues dans le volet B du contrat de rivière : négociation, animation foncière, proposition de solutions adaptées avec les agriculteurs (MAE, acquisition, rédaction de convention de gestion...)

#### **Priorité 2 :**

a-Soutenir et développer l'action de conseil et d'aide aux collectivités du bassin versant : soutien technique et assistance aux communes dans leurs procédures de gestion du territoire (relations avec le milieu agricole, cartographie et données, sauvegarde de milieux remarquables, lutte contre les inondations...)

b-Maintenir la participation du Syndicat aux procédures de gestion du bassin versant auquel il est associé :

-NATURA 2000, QUALITEAU...

-S'impliquer activement dans le projet de recherche « Incidence des pratiques agricole sur le système Etang-fossés en Dombes » porté par l'ISARA. Ce projet permettrait de cibler la problématique pollutions diffuses appliquée aux étangs de la Dombes. Un des sites pilotes mis en place dans ce projet est situé sur le bassin versant de la Veyle.

#### **◆ CONDITIONS D'EXECUTION**

Le dynamisme du Syndicat pour instaurer ces démarches et la volonté des partenaires à coopérer et à travailler en coordination et en collaboration.

**VOLET A**

<b>COMPARTIMENT</b>	<b>C.I.Animation de la structure</b>	<b>FICHE C.I.2</b>
<b>TERRITOIRE</b>	<b>Bassin versant de la Veyle</b>	<b>SECTEUR(S)</b> BVV.
<b>OPERATION</b>	Description des différentes missions d'animation du SVV lié au poste d'animation eau aménagement du territoire.	2003/2006

◆ **MAITRE D'OUVRAGE** Syndicat mixte Veyle vivante

◆ **DEVIS ESTIMATIF**

Seule l'estimation des moyens humains est ici réalisée puisque cette fiche action décrit les missions d'animation du poste d'animateur pour la période 2003-2006.

Les actions nécessitant des investissements financiers seront reprises dans des fiches actions identifiées séparément.

Action d'ordre générale :

- Organisation, gestion des données (Observatoire) :115 j
- Soutien technique et assistance aux communes : 30 j.
- Participation aux procédures de gestion du BVV (Projet Etang,réunion Natura 2000, QUALITEAU...) :40 j.

En relation avec le volet A :

- Animation site pilote : 60 jours.
- Suivi site pilote : 93 jours.
- Communication/sensibilisation : 60 j.
- Participation à la définition des CAD : 3 j.
- Formation,Animation collectivités pollution diffuse (plan de désherbage, formation...):49 j
- Gestion des écoulements du BVV, Charte d'Entretien des Fossés : 67 jours

En relation avec le volet B :

- Animation en relation avec les actions du volet B :55 jours.

**TOTAL**

L'estimation totale des moyens humains sur la période 2003-2006 s'élève à 572 jours.

◆ **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL.**

## VOLET C

<b>COMPARTIMENT</b>	<b>C.II. Actions de communication liées au contrat de rivière.</b>
<b>SOUS-THEME</b>	Actions de communication, sensibilisation
<b>TERRITOIRE</b>	<b>Bassin versant de la Veyle</b>
<b>OPERATION</b>	Description des différentes missions de communication du Syndicat.

**FICHE C.II**

**SECTEUR(S)**  
BVV.

**Année réalisation :**  
2004/2010

### ◆ PLAN DE SITUATION .

Les actions de communication décrites dans cette fiche action s'appliquent au territoire du bassin versant de la Veyle.

### ◆ CONTEXTE

La préservation et la restauration des milieux aquatiques et de la ressource en eau est un enjeu fort sur le bassin de la Veyle, de part la présence de milieux aquatiques remarquables qui, paradoxalement, sont très peu protégés et en train de se dégrader très rapidement.

En effet, la population au sens large mais aussi les responsables et usagers de l'eau notamment, n'en pas vraiment conscience de la richesse de leur patrimoine et de sa fragilité.

Il est donc très important de faire prendre conscience de la situation et de communiquer autour de la protection de la ressource en eau.

### ◆ OBJECTIFS VISES, JUSTIFICATION DE L'OPERATION

L'expérience acquise par le Syndicat depuis pratiquement trois ans a permis de mieux cerner les besoins en terme de sensibilisation et de communication. Cet aspect ressort comme un des enjeux primordial du contrat de rivière compte tenu du message à faire passer et de la difficulté de compréhension pour le public et les élus du fait des nombreux intervenants, de la multiplicité des structures et des procédures intervenant sur le territoire.

Les actions de communication ont donc pour objectif d'informer et de sensibiliser les partenaires du contrat de rivière, les usagers du territoire, le milieu éducatif, les collectivités autour de la protection des milieux aquatiques et donc sur les missions et travaux conduits par le syndicat dans le cadre du contrat de rivière.

## VOLET C

<b>COMPARTIMENT</b>	<b>C.II. Actions de communication liées au contrat de rivière.</b>	<b>FICHE C.II</b>
<b>SOUS-THEME</b>	Actions de communication, sensibilisation	<b>SECTEUR(S)</b> BVV.
<b>TERRITOIRE</b>	<b>Bassin versant de la Veyle</b>	<b>Année réalisation :</b> 2004/2010
<b>OPERATION</b>	Description des différentes missions de communication du Syndicat.	

### ◆ DEFINITION DE L'OPERATION

Quatre cibles principales ont été identifiées pour réaliser ces actions de communication :

- 1) La population au sens large, c'est à dire les habitants du bassin versant qui sont demandeur d'information et qui souhaitent savoir comment leurs impôts sont utilisés.
- 2) Les élus des communes du bassin versant : Maires et conseillers municipaux qui ont besoin d'une information détaillée et régulière pour adhérer à la philosophie du contrat de rivière mais aussi pour justifier leurs choix politiques auprès de leur administrés.
- 3) Les usagers de milieux aquatiques au premier rang desquels figure la profession agricole, première utilisatrice de l'espace.
- 4) Les enfants, futurs décideurs et acteurs économiques qu'il est nécessaire de sensibiliser très tôt à la protection de l'eau et des milieux aquatiques.

#### ➤ Action à destination de la population :

- **Le Journal de la Veyle.**

Afin d'informer la population des actions du contrat de rivière, le Syndicat a déjà édité 3 « journal de la Veyle » distribué dans tous les foyers du bassin versant (22 000 foyers environ). Ce support d'information édité 1 à 3 fois par an a pour objectif de faire régulièrement le point sur les actions du contrat de rivière en mettant en exergue dans chaque numéro un point particulier : pollutions diffuses, historique de l'aménagement des cours d'eau etc...

La maquette du journal est réalisée par le Syndicat et sa commission communication et édité par une entreprise de pré-presse imprimerie.

- **Réalisation d'un film documentaire.**

Dans le cadre de la valorisation des travaux de restauration des milieux aquatiques, il est envisagé la réalisation d'un film-documentaire.

Ce film permettrait de retracer l'évolution des milieux aquatiques avant, pendant et après les travaux, sur les 4 sites pilotes de renaturation envisagés dans le contrat de rivière. Ce film aurait vocation à être diffusé auprès des écoles, lors de manifestations diverses, en prêt

## VOLET C

<b>COMPARTIMENT</b>	<b>C.II. Actions de communication liées au contrat de rivière.</b>	<b>FICHE C.II</b>
<b>SOUS-THEME</b>	Actions de communication, sensibilisation	<b>SECTEUR(S)</b> BVV.
<b>TERRITOIRE</b>	<b>Bassin versant de la Veyle</b>	
<b>OPERATION</b>	Description des différentes missions de communication du Syndicat.	<b>Année réalisation :</b> 2004/2010

dans des sites touristiques en liaison avec le patrimoine naturel comme la ferme des Planons et le Parc des Oiseaux à Villars les Dombes.

Ce film pourrait ainsi être un relais et drainer la population vers les sites en question qui ont vocation au moins pour certains à être visités par le grand public.

- **Réalisation de panneaux d'information :**

Le Syndicat dispose actuellement de 4 panneaux d'information décrivant quelques caractéristiques générales du bassin versant de la Veyle. Ces panneaux sont souvent prêtés à diverses collectivités ou organismes lors d'exposition sur le thème de l'eau. Très utiles et utilisés, ils constituent un support de communication et d'information apprécié qui a fait ses preuves durant les trois dernières années.

Pour enrichir et diversifier les thèmes abordés sur les panneaux, le Syndicat prévoit la réalisation de 5 autres panneaux abordant des problématiques générales liées au contrat de rivière.

De plus, le Syndicat prévoit la réalisation d'un panneau d'information par commune adhérente au contrat de rivière. Ce panneau décrira les caractéristiques du milieu et des travaux du contrat de rivière pour chacune des communes du bassin. Chaque commune disposera donc d'une information plus ciblée sur son territoire. L'objectif est de réaliser une dizaine de panneaux par an.

- **Création d'un site internet :**

Le site internet du contrat de rivière Veyle sera composé d'une interface accessible à tous les utilisateurs du net. Il présentera le territoire de la Veyle et ses particularités et décrira ce qu'est un contrat de rivière et quelles actions / travaux sont engagés sur ce territoire.

Par ailleurs, le site sera un portail d'accès aux données dont dispose le syndicat (base de données, études, rapport, suivi des travaux) par l'intermédiaire de mise à disposition de documents téléchargeables en ligne. Cette interface s'adressera aussi bien aux usagers désireux d'en savoir plus, qu'aux partenaires du syndicat.

Enfin, une interface spécifique (avec code d'accès) aux collectivités adhérentes du bassin versant sera créée afin de diffuser des données spécifiques à chaque collectivité.

Ce site s'adresse donc à la fois au grand public et aux partenaires techniques et financiers du contrat.

- **Actions à destination des usagers du milieu aquatique et du monde agricole :**

- **Dépliants d'information/sensibilisation spécifiques à certains usagers.**

**VOLET C**

<b>COMPARTIMENT</b>	<b>C.II. Actions de communication liées au contrat de rivière.</b>	<b>FICHE C.II</b>
<b>SOUS-THEME</b>	Actions de communication, sensibilisation	<b>SECTEUR(S)</b> BVV.
<b>TERRITOIRE</b>	<b>Bassin versant de la Veyre</b>	
<b>OPERATION</b>	Description des différentes missions de communication du Syndicat.	<b>Année réalisation :</b> 2004/2010

Les usagers du milieu aquatique en général et la profession agricole en particulier sont directement concernés par les travaux entrepris dans le cadre du contrat de rivière. Pour aborder et répondre à certaines problématiques spécifiques à ces usagers, des dépliants d'information ciblés leurs seront envoyés.

➤ **Actions à destination des conseils municipaux du contrat de rivière :**

- **Bulletin de liaison.**

Compte tenu de la taille du bassin versant et du nombre de communes (53) il est apparu nécessaire de faire un rendu d'information fréquent aux niveaux des élus communaux afin de les sensibiliser aux actions du Syndicat.

Ainsi depuis fin 2002, un bulletin de liaison relatant les actions menées par le Syndicat, les rencontres et réunions importantes, l'état d'avancement des travaux, le suivi des financements est régulièrement élaboré par le Syndicat (tous les 3 mois environ).

Ce bulletin, réalisé et édité entièrement par le Syndicat doit se poursuivre pendant la durée du contrat de rivière.

- **Site internet (pour mémoire : cf précédemment)**

➤ **Actions à destination des scolaires**

- **Animation en milieu scolaire**

Le Syndicat dès la phase d'études a souhaité initié un programme de sensibilisation auprès des établissements scolaires du premier cycle.

Ainsi en 2002 et 2003 le Syndicat a missionné la FRAPNA Ain pour 60 animations sur le thème de la découverte des milieux aquatiques grâce à la mallette pédagogique « la rivière m'a dit » réalisée par l'Agence de l'Eau RMC, la Région Rhône Alpes et la FRAPNA.

Cette action sera poursuivie au même rythme (30 animations par an) pendant le contrat de rivière.

**VOLET C**

<b>COMPARTIMENT</b>	<b>C.II. Actions de communication liées au contrat de rivière.</b>
<b>SOUS-THEME</b>	Actions de communication, sensibilisation
<b>TERRITOIRE</b>	<b>Bassin versant de la Veyle</b>
<b>OPERATION</b>	Description des différentes missions de communication du Syndicat.

**FICHE C.II**

**SECTEUR(S)**  
BVV.

**Année réalisation :**  
2004/2010

- **Animation à destination des lycées du secteur.**

Le chargé de mission du contrat de rivière et l'animateur eau-aménagement du territoire sont également amenés à participer à des actions d'informations auprès des Lycées dans le cadre de projets pédagogiques initiés par les professeurs. En 2003, deux journées ont ainsi été consacrées aux Lycée Agricole de Mâcon Davayé et de Cibeins.

- **Action à destination des partenaires du contrat : financeurs, partenaires techniques et collectivités adhérentes.**

- **Edition de rapport.**

Les rapports ou compte rendu d'études ou de travaux réalisés par le syndicat seront régulièrement transmis aux partenaires du syndicat et disponibles à tous moments. Dans cette optique de diffusion d'une information précise, le syndicat prévoit des frais de reproduction et d'impression.

- **Site internet (pour mémoire : cf précédemment)**

- ◆ **MAITRE D'OUVRAGE**

Syndicat mixte Veyle vivante

- ◆ **COUTS ESTIMATIFS**

- **Action à destination de la population :**

- **Le Journal de la Veyle.**

Fréquence : 2 journaux/an

Durée : 7 ans

Public : 23 000 foyers

Coût d'édition d'un numéro : 3 900 euros.

Total :  $7 * 2 * 3\ 900 = 54\ 600$  euros.

- **Réalisation d'un film documentaire.**

Film de 20 minutes réalisés par un prestataire de service : **7 700 euros**

**VOLET C**

<b>COMPARTIMENT</b>	<b>C.II. Actions de communication liées au contrat de rivière.</b>
<b>SOUS-THEME</b>	Actions de communication, sensibilisation
<b>TERRITOIRE</b>	<b>Bassin versant de la Veyle</b>
<b>OPERATION</b>	Description des différentes missions de communication du Syndicat.

**FICHE C.II**

**SECTEUR(S)**  
BVV.

**Année réalisation :**  
2004/2010

- **Réalisation de panneaux d'information :**

1)  
5 panneaux thèmes généraux  
150 euros / panneau  
Soit un total de  $5 * 150 = 750$  euros.

2)  
1 panneau par commune soit 52 panneaux  
130 euros/panneau  
Soit un total de :  $52 * 130 = 6\ 760$  euros

- **Création d'un site internet :**

On prévoit ici l'aide d'un prestataire de service (mise au point du moteur de recherche, architecture du site) pour un total de **2 300 euros**.

➤ [Actions à destination des usagers du milieu aquatique et du monde agricole :](#)

- **Dépliants d'information/sensibilisation spécifiques à certains usagers.**

4 dépliants d'information type bicolore construit par le Syndicat et imprimé par un prestataire de service.

1 500 euros / dépliant  
Soit un total de **6 000 euros**

➤ [Actions à destination des conseils municipaux du contrat de rivière :](#)

- **Bulletin de liaison.**

Fréquence : 4 bulletins de liaison par an réalisé et imprimé par le Syndicat.

Tirage : 170 exemplaires / numéro

Durée : 7 ans

Coût d'impression : 0.16 euros/numéro

**VOLET C**

<b>COMPARTIMENT</b>	<b>C.II. Actions de communication liées au contrat de rivière.</b>
<b>SOUS-THEME</b>	Actions de communication, sensibilisation
<b>TERRITOIRE</b>	<b>Bassin versant de la Veyle</b>
<b>OPERATION</b>	Description des différentes missions de communication du Syndicat.

**FICHE C.II**

**SECTEUR(S)**  
BVV.

**Année réalisation :**  
2004/2010

Total :  $4 * 170 * 7 * 0.16 = 762$  euros.

➤ **Actions à destination des scolaires**

• **Animation en milieu scolaire**

Fréquence : 30 animations/an par un prestataire de service.

Durée : 7 ans

Coût d'une animation : 150 euros

Total :  $30 * 7 * 150 = 31\ 500$  euros

➤ **Action à destination des partenaires du contrat : financeurs, partenaires techniques et collectivités adhérentes.**

• **Edition de rapport.**

Frais de reproduction : 600 euros/an.

Durée : 7 ans.

Total : **4 200 euros.**

**TOTAL**

L'estimation totale des moyens financiers sur la période 2004-2010 s'élève à 114 572 euros.

◆ **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL.**

Descriptif action	Année	Coût	Plan de financement									
			Etat		Agence Eau		Région		Département		Maître d'ouvrage	
			%	Montant €	%	Montant €	%	Montant €	%	Montant €	%	Montant €
opérations de sensibilisation - communication	2004/2010	114 572	10%	11 457	40%	45 829	20%	22 914	0%	0	30%	34 372

## VOLET C

<b>COMPARTIMENT</b>	<b>C.III-Observatoire du BVV.</b>
<b>SOUS-THEME</b>	Suivi du BVV par indicateurs. Création d'une base de données
<b>COURS D'EAU</b>	<b>VEYLE et principaux affluents</b>
<b>OPERATION</b>	-Centralisation et organisation des données concernant le BVV -Suivi du BVV par l'intermédiaires d'indicateurs. -Rôle d'information et de diffusion des données auprès des partenaires.

**FICHE C.III**

**SECTEUR (S)**  
BVV

**Année de réalisation :**  
2003/2010

### ◆ SITUATION.

Cette opération s'applique au territoire du bassin versant de la Veyle.

### ◆ CONTEXTE

Le Syndicat dispose d'une vision précise de son territoire par l'intermédiaire des études qu'il a effectué, des données dont il dispose et du fait d'une bonne connaissance du terrain. Au contraire, les organismes partenaires du Syndicat travaille sur des entités géographiques différentes (département ou région), souvent à une échelle plus petite. Cette échelle de travail plus globale ne leur permet pas de cibler précisément les problématiques du bassin versant de la Veyle. C'est pourquoi, l'observatoire sera un relais entre les différents acteurs intervenants sur le bassin versant en centralisant, organisant et traitant les données relatives au territoire et en assurant leur diffusion.

### ◆ OBJECTIFS VISES, JUSTIFICATION DE L'OPERATION

L'observatoire sera une source et un relais d'informations pour communiquer et informer les collectivités, les différentes structures partenaires et les acteurs locaux du bassin versant. Il permettra de mieux coordonner les actions entre ces différents intervenants en rendant compte, via des indicateurs, des évolutions du territoire et en ciblant les problématiques à traiter. Par ailleurs, il constituera un moyen nécessaire pour juger des actions engagées dans le cadre du contrat de rivière.

### ◆ DEFINITION DE L'OPERATION

1-Création d'une base de données informatisées permettant l'organisation du suivi des indicateurs.

Cette base de données sera réalisée sous le logiciel ACCESS en lien avec les données existantes sous forme cartographique SIG.

## VOLET C

<b>COMPARTIMENT</b>	<b>C.III-Observatoire du BVV.</b>	<b>FICHE C.III</b>
<b>SOUS-THEME</b>	Suivi du BVV par indicateurs. Création d'une base de données	
<b>COURS D'EAU</b>	<b>VEYLE et principaux affluents</b>	<b>SECTEUR (S)</b> BVV
<b>OPERATION</b>	-Centralisation et organisation des données concernant le BVV -Suivi du BVV par l'intermédiaires d'indicateurs. -Rôle d'information et de diffusion des données auprès des partenaires.	<b>Année de réalisation :</b> 2003/2010

Les données nécessaires au suivi devront être collectées et centralisées. Les indicateurs de suivi résultant de leurs traitements seront classés par catégories (agriculture, assainissement, qualité de l'eau, communication...).

2-Mise à jour régulière de la BDD pour permettre le suivi des indicateurs.

Il s'agira d'actualiser la BDD en intégrant les nouvelles données disponibles et les mises à jour des données existantes et de les traiter (évolution des indicateurs, interprétations).

Lors de cette phase de traitement et de mise en forme des données, l'aspect SIG/cartographie sera particulièrement développé.

3-Assurer la diffusion des données et l'information des organismes partenaires du Syndicat.

### ◆ CONDITIONS D'EXECUTION

L'accès aux données. Leur actualisation.

La diffusion des données et la coopération entre les partenaires.

### ◆ MAITRE D'OUVRAGE

Syndicat mixte Veyle vivante

## VOLET C

<b>COMPARTIMENT</b>	<b>C.III-Observatoire du BVV.</b>	<b>FICHE C.III</b>
<b>SOUS-THEME</b>	Suivi du BVV par indicateurs. Création d'une base de données	
<b>COURS D'EAU</b>	<b>VEYLE et principaux affluents</b>	<b>SECTEUR (S) BVV</b>
<b>OPERATION</b>	-Centralisation et organisation des données concernant le BVV -Suivi du BVV par l'intermédiaires d'indicateurs. -Rôle d'information et de diffusion des données auprès des partenaires.	<b>Année de réalisation : 2003/2010</b>

### ◆ DEVIS ESTIMATIF

On s'attache ici à décrire les données nécessaires au suivi envisagé et à estimer les moyens financiers nécessaires à leur obtention. Seules **les données payantes ou externes au Syndicat** sont détaillées.

#### **1-AGRICULTURE ET TERRITOIRE :**

-Recensement Général Agricole depuis 1979: fiches détaillées par commune sous format informatique : CR ROM, 46 euros, DDAF de l'Ain.

-Recensement Général Agricole : extraction de données non disponibles dans les fiches communales (exemple : couverture du sol...) , 50 euros, DDAF de l'Ain.

-Recensement Général Agricole de 1970 : fiches détaillées par commune sous format papier : mise à disposition gratuite, DDAF de l'Ain.

-Photos aériennes du bassin versant en 2005 : 7 000 euros, IGN.

-Données élevage de la DDAF de l'Ain : exploitations mises aux normes, localisation, taille des exploitations et type d'élevage : convention de mise à disposition entre le Syndicat et le DDAF de l'Ain, gratuit.

-Données MAE, CTE, CAD de la DDAF de l'Ain : localisation , nature précise des mesures contractées (type, surface, si possible localisation), montant moyen des aides, nature du volet socio-économique : convention de mise à disposition entre la DDAF de l'Ain et le Syndicat, gratuit.

-Données sur les installations d'agriculteurs sur le BVV : localisation des installations, nature, montant des aides : convention de mise à disposition entre la DDAF de l'Ain et le Syndicat, gratuit.

-Opérations de contrôle de pulvérisateurs (localisation, nombre de pulvérisateurs, nombre d'opération) : données FDCUMA, Chambre d'Agriculture, gratuit.

-Localisation, nature et type de convention de gestion passées entre un propriétaire et un exploitant agricole, Communes du BVV, CREN, gratuit.

#### **2-ASSAINISSEMENT AGRICOLE**

L'ensemble des données concernant l'assainissement agricole sont disponibles par l'intermédiaire des trois syndicats de curage (SIAE Haute Veyle Vieux Jonc, SIAE Renon Irance et SIAE Basse Veyle), gratuit.

## VOLET C

<b>COMPARTIMENT</b>	<b>C.III-Observatoire du BVV.</b>	<b>FICHE C.III</b>
<b>SOUS-THEME</b>	Suivi du BVV par indicateurs. Création d'une base de données	
<b>COURS D'EAU</b>	<b>VEYLE et principaux affluents</b>	<b>SECTEUR (S) BVV</b>
<b>OPERATION</b>	-Centralisation et organisation des données concernant le BVV -Suivi du BVV par l'intermédiaires d'indicateurs. -Rôle d'information et de diffusion des données auprès des partenaires.	<b>Année de réalisation : 2003/2010</b>

### **3-ASSAINISSEMENT DOMESTIQUE (collectif et autonome) et INDUSTRIEL.**

- Evolution des travaux d'assainissement collectif : communes et Syndicat Veyle Vivante, gratuit.
- Evolution des travaux d'assainissement autonome : communauté de communes, communes, gratuit.
- Evolution des mises aux normes des industriels : DDASS, DRIRE, gratuit.

### **4-QUALITE DE L'EAU.**

-Analyses d'eau superficielles :

\*suivi de la qualité des eaux superficielles du bassin versant (un bilan intermédiaire simplifié et un bilan complet à la fin du contrat de rivière), pris en charge par le Conseil Général.

\*campagne d'analyses de pesticides à année 5 du Contrat de rivière suivant la même méthodologie employée en 2002 (5 points de prélèvements aux exutoires des sous bassins versants, 6 séquences de prélèvements durant les mois de printemps été soit 30 analyses):

- Analyses pesticides complète :  $30 * 370 = 11\ 100$  euros.
- Analyse glyphosate complémentaire :  $30 * 140 = 4\ 200$  euros

\*données mensuelles pesticides à l'exutoire du BVV du SEMA-DIREN, gratuit.

-Analyses eau profonde-zones de captage pesticides et nitrates: rapport DDAS, Ville de Bourg en Bresse, Syndicat d'Exploitation, gratuit.

-Débit d'étiage des cours d'eau :

\*mesures DIREN, gratuit.

\*campagnes de mesure du Syndicat, gratuit.

## VOLET C

<b>COMPARTIMENT</b>	<b>C.III-Observatoire du BVV.</b>	<b>FICHE C.III</b>
<b>SOUS-THEME</b>	Suivi du BVV par indicateurs. Création d'une base de données	
<b>COURS D'EAU</b>	<b>VEYLE et principaux affluents</b>	<b>SECTEUR (S)</b> BVV
<b>OPERATION</b>	-Centralisation et organisation des données concernant le BVV -Suivi du BVV par l'intermédiaires d'indicateurs. -Rôle d'information et de diffusion des données auprès des partenaires.	<b>Année de réalisation :</b> 2003/2010

### 5-AMENAGEMENT/ENTRETIEN ET PROTECTION DES COURS D'EAU ET MILIEUX HUMIDES.

-**Suivi piscicole** : il correspond à un état des lieux en fin de contrat de rivière en écho à l'état des lieux initial, afin d'évaluer l'impact des actions réalisées d'une part sur les sites pilotes et d'autre part sur d'autres actions concernant le cours d'eau (assainissement, travaux hydrauliques).

\* pêche électrique pour états des peuplements :

-4 stations sur la Veyle :

- Aval de Grièges :

Objectif : impact de la laiterie

Méthode : RCD+filets

Coût : 1 600 euros

- Amont Vonnas les Iles

Objectif : évolution qualité de l'eau en amont sur une bonne station

Méthode : ECD + filets

Coût : 1600 euros

- 1 station sur Polliat

Objectif : impact démantèlement d'ouvrage

Méthode : De Lury 4 anodes

Coût : 3 000 euros

- Aval de Lent

Objectif : évolution du milieu, impacts des rejets Dompierre et Lent

Méthode : De Lury 2 anodes

Coût : 1 900 euros.

**VOLET C**

<b>COMPARTIMENT</b>	<b>C.III-Observatoire du BVV.</b>
<b>SOUS-THEME</b>	Suivi du BVV par indicateurs. Création d'une base de données
<b>COURS D'EAU</b>	<b>VEYLE et principaux affluents</b>
<b>OPERATION</b>	-Centralisation et organisation des données concernant le BVV -Suivi du BVV par l'intermédiaires d'indicateurs. -Rôle d'information et de diffusion des données auprès des partenaires.

**FICHE C.III**

**SECTEUR (S)**  
BVV

**Année de réalisation :**  
2003/2010

-sur l'Irance :

- Aval de Chaveyriat

Objectif : impact de Chaveyriat

Méthode : De Lury 2 anodes

Coût : 1 900 euros

- L'Ilon (Moncet). *(Pour mémoire)*

Objectif : suivi site pilote

Méthode : De Lury 4 anodes

Coût : compris dans suivi du site pilote

-Vieux Jonc :

- Curtablanc

Objectif : impacts salaisons St André sur Vieux Jonc

Méthode : De Lury 2 anodes

Coût : 1900 euros

-Renon :

- Aval Marlieux :

Objectif : Impacts de Marlieux

Méthode : De Lury 2 anodes

Coût : 1 900 euros

- Bois Béost :

Objectif : évolution d'une bonne station

Méthode : De Lury 2 anodes

Coût : 1 900 euros

-Menthon :

- Amont STEP St Cyr sur Menthon

Objectif : impacts des rejets amont (Curtafond, Confrançon)

Méthode : De Lury 1 anode

Coût : 1 300 euros

\*Traitement et analyses de données : 4 jours par un bureau d'étude soit 1 900 euros.

## VOLET C

<b>COMPARTIMENT</b>	<b>C.III-Observatoire du BVV.</b>	<b>FICHE C.III</b>
<b>SOUS-THEME</b>	Suivi du BVV par indicateurs. Création d'une base de données	
<b>COURS D'EAU</b>	<b>VEYLE et principaux affluents</b>	<b>SECTEUR (S) BVV</b>
<b>OPERATION</b>	-Centralisation et organisation des données concernant le BVV -Suivi du BVV par l'intermédiaires d'indicateurs. -Rôle d'information et de diffusion des données auprès des partenaires.	<b>Année de réalisation : 2003/2010</b>

\*Piégeage de géniteurs et d'alevins sur 3 frayères : POUR MEMOIRE, pris en charge dans suivi des sites pilotes.

\*Fonctionnalité des frayères : 4 jours de terrain par bureau d'étude, 1 900 euros.

\*Traitement des données par bureau d'étude, 2 jours, 950 euros

\*Rapport : 2 jours, 950 euros

\*Réunions, 2 jours, 950 euros.

**-Aménagements de rivières** : données du Syndicat

**-Hydraulique** : données du Syndicat (crues, entretien/réparation des ouvrages)

**-Zones humides** :\* utilisation des différentes données se rapportant aux zones humides (inventaire du Syndicat, mesure agro (voir AGRICULTURE et TERRITOIRE ci dessus)).

\*compléments d'inventaire : réalisation par un stagiaire, 6 mois, 2 800 euros.

### **6-MISE EN VALEUR DU BASSIN VERSANT DE LA VEYLE.**

-données sur les travaux et aménagements réalisés : communes et syndicat.

### **7-COMMUNICATION et RESSOURCES HUMAINES.**

Données du syndicat.

### **8-IMPACTS ECONOMIQUES DU CONTRAT DE RIVIERE.**

Données du Syndicat.

### **BILAN :**

La réalisation d'un bilan des actions engagées à année 5 du Contrat de Rivière (état des lieux, traitements et analyses des données) pourra s'effectuer par un étudiant dans le cadre d'un stage de 6 mois : 2 800 euros. Ce bilan permettra d'identifier les problèmes qui restent à traiter et ainsi de formuler les perspectives d'avenir pour les traiter.

**VOLET C**

<b>COMPARTIMENT</b>	<b>C.III-Observatoire du BVV.</b>
<b>SOUS-THEME</b>	Suivi du BVV par indicateurs. Création d'une base de données
<b>COURS D'EAU</b>	<b>VEYLE et principaux affluents</b>
<b>OPERATION</b>	-Centralisation et organisation des données concernant le BVV -Suivi du BVV par l'intermédiaires d'indicateurs. -Rôle d'information et de diffusion des données auprès des partenaires.

**FICHE C.III**

**SECTEUR (S)**  
BVV

**Année de réalisation :**  
2003/2010

**MOYENS HUMAINS**

En termes de moyens humains, le temps de travail estimé pour la réalisation de la BDD et pour le traitement des données recueillies (analyse, SIG ...) est le suivant :

\*création base de données :40 jours.

\*collecte, traitement de l'information et mise à jour de la BDD, diffusion des résultats :75 jours.

**TOTAL**

Moyens humains : 115 jours.

Moyens financiers : 51 646 euros répartis comme suit :

-Agriculture et territoire : 7 096 euros.

-Qualité de l'eau :15 300 euros.

-Aménagement, entretien et protection des cours d'eau et zones humides : 26 450 euros.

-Bilan du contrat, analyses et synthèse des données :2 800 euros.

**RAPPEL DES MOYENS HUMAINS :**

**MOYENS HUMAINS**

OBSERVATOIRE	détails	Moyens humains (jours)			Total
		2003-2004	2004-2005	2005-2006	2003-2006
<i>collecte et traitement de données</i>					
	Création de la base de données	40			40
	Collecte, traitement d'information et mise à jour de la BDD	20	25	30	75
	<b>TOTAL</b>	<b>60</b>	<b>25</b>	<b>30</b>	<b>115</b>

Fiche C.III : OBSERVATOIRE du Bassin versant de la Veyle.

◆ **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL.**

Seules les données nécessitant un investissement financier sont rappelées.

**PLAN DE FINANCEMENT**

OBSERVATOIRE	détails	année de réalisation	Coût unitaire (HT)	Quantité	Coût Total (HT)	Plan de financement				
						Agence Eau	Conseil Régional	Etat	Maître d'ouvrage	
<i>acquisition de données</i>			<i>euros</i>		<i>euros</i>					
<u>Agriculture et territoire:</u>	RGA Cd ROM Fiches communales	2003-2004	46	1	46	50%	20%	10%	20%	
	RGA extraction de données	2003-2004	50		50	50%	20%	10%	20%	
	Photos aériennes	2005-2008			7 000	50%	20%	10%	20%	
								10%	20%	
<u>Qualité de l'eau,</u>	Campagne analyse pesticides	2007-2008	370	30	11100	50%	20%	10%	20%	
	Complément analyse Glyphosate	2007-2008	140	30	4200	50%	20%	10%	20%	
<u>Aménagement, protection rivières et ZH</u>										
	pêches électriques ECD + filets	2004-2008	1600	2	3200	50%	20%	10%	20%	
	pêches électriques De Lury 4 anodes	2004-2008	3000	1	3000	50%	20%	10%	20%	
	pêches électriques De Lury 2 anodes	2004-2008	1900	5	9500	50%	20%	10%	20%	
	pêches électriques De Lury 1 anode	2004-2008	1300	1	1300	50%	20%	10%	20%	
	Traitement et analyse des données	2004-2008	475/jour	4	1900	50%	20%	10%	20%	
	Fonctionnalité des frayères	2004-2008	475/jour	4	1900	50%	20%	10%	20%	
	Traitement des données	2004-2008	475/jour	2	950	50%	20%	10%	20%	
	Rapport	2004-2008	475/jour	2	950	50%	20%	10%	20%	
	Réunions	2004-2008	475/jour	2	950	50%	20%	10%	20%	
	Compléments d'inventaire zone humide	2004-2005			2 800	50%	20%	10%	20%	
<u>Bilan</u>	réalisation d'un bilan par stagiaire	2008			2 800	50%	20%	10%	20%	
<b>TOTAL</b>						<b>51 646</b>	50%	20%	10%	20%